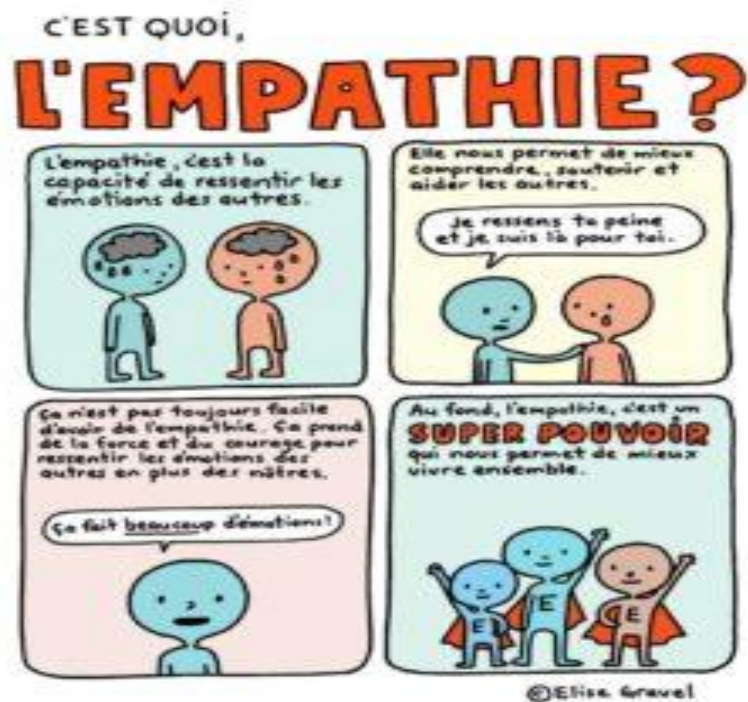


REPAIRE DES PETITS LOUPS



Centre de loisirs de JOZE
mercredis périscolaires



PROJET PEDAGOGIQUE

2024 – 2025

SOMMAIRE

1/ PRESENTATION DU CENTRE	3
✓ Les locaux	3
✓ Organisateur et Modalités d'inscription	4
✓ Capacité d'accueil	5
✓ L'équipe d'animation pédagogique	5
2 / LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE	6
✓ Formules et horaire	6
✓ L'accueil du soir	9
✓ L'hygiène	9
✓ Santé et soins	9
✓ Les activités	10
✓ Accueil d'un enfant en situation d'handicap	10
✓ Accueil d'un enfant atteint de trouble de santé	11
✓ Les règles de vie	11
✓ La communication	15
✓ Spécificité de l'accueil des enfants de – 6 ans	15
✓ La sécurité physique	16
✓ La sécurité sanitaire	18
3/ LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	19
✓ Le projet éducatif de l'organisateur	19
✓ Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation	20
4/ LA THEMATIQUE DE L'ANNEE : l'empathie	23
5/ L'EVALUATION	27

1 / PRESENTATION DU CENTRE



Les locaux

JOZE est une commune rurale d'environ 1130 habitants. C'est un village très dynamique avec une école primaire, de nombreux commerces (épicerie ; coiffeur ; maison médicale, kinésithérapeutes, ostéopathe, dentiste, infirmiers, garagiste, restaurants, pharmacie, fleuriste, esthéticienne, boulangerie). La vie associative est très présente avec de nombreuses activités sportives (danse, foot, basket, tennis, cirque, théâtre, etc...) et dispose d'une Maison des associations, qui abrite aussi la médiathèque, située à quelques pas de la Maison de l'Enfance.

Le bâtiment qui accueille notre centre de loisirs "LE REPAIRE DES PETITS LOUPS" s'intitule LA MAISON DE L'ENFANCE située au 7 RUE DU CHAMPS 63350 JOZE.

C'est un bâtiment construit en 2018/2019, d'une superficie de 494m².

Le local de plein pied est distribué de la manière suivante :



1 salle d'activités Petits avec jardin d'hiver, vestiaires, sanitaires, zone de jeux calmes et un dortoir

- 3 salles d'activités Grands avec vestiaires, sanitaires, zone de jeux calmes, zone de repas



- 1 zone d'accueil



- 2 bureaux : directrice et animateur
- 1 salle de réunion
- 1 local poussette
- 1 local entretien,
- 1 local TGBT
- Des sanitaires
- Un grand espace extérieur, clôturé, avec une partie goudronnée (avec des dessins de marelle, terrain de basket) et une partie en gazon.



Les locaux sont mutualisés avec le RPE (relais des assistantes maternelles) et avec l'UFVC qui a en charge de l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires pour le compte de la CCEDA.

La Maison de l'enfance est à proximité de la Maison des Associations, de son aire de jeux extérieur et du city stade, ce qui permet d'utiliser la salle et son matériel et ainsi proposer aux enfants des activités physiques et sportives.

C'est un espace entièrement clôturé, interdit aux véhicules, très sécurisé.

Depuis septembre 2022, c'est la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » qui prend la compétence de la gestion des centres de loisirs et qui est l'organisateur du centre de loisirs des mercredis. Les inscriptions de l'accueil des mercredis se font par internet, sur un « portail famille » commun à tous les centres du territoire CCEDA. Un règlement intérieur est lui aussi commun à tous les centres de loisirs du territoire

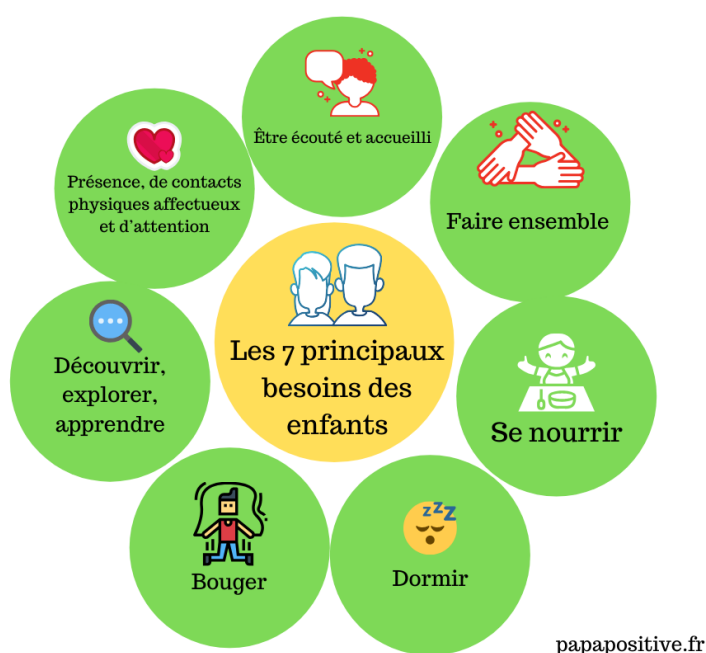
**Organisateur et modalités
d'inscription**



Capacité d'accueil

Le centre de loisirs accueille tous les enfants de 2 ans et 8 mois à 11 ans des familles du territoire CCEDA, dans la limite maximale des capacités d'accueil à savoir 16 enfants de - 6 ans et 28 enfants de 6 à 11 ans (déclaration auprès de SDJES et PMI).

Afin de structurer des objectifs permettant un épanouissement des enfants, nous nous basons sur les besoins généraux du public tout en tenant compte des particularités de chacun. Les enfants sont donc répartis par groupe de tranches d'âges : 3-4 ans / 5-6 ans / 7-11 ans. De ce fait, nous pouvons adapter les activités proposées et répondre au mieux au rythme et aux besoins de chacun.



Le centre est déclaré en tant que centre périscolaire avec un PEDT communautaire et une labellisation plan mercredi. L'ouverture journalière de + de 5 heures implique un encadrement de 1 animateur pour 10 enfants de - de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans.

Elle est constituée de quatre personnes permanentes : Une directrice, diplômée du BAFD (Sylvie TONTINI) de trois animateurs en contrat CDI (Elodie CHAPUT et Camille ROUSSEL diplômées du BAFA) et Angélique LEVEQUE (BAFA en cours).

**Equipe animation
pédagogique**

Les horaires

Le centre de loisirs est ouvert les mercredis durant la période scolaire de 7h à 18h30

Le centre est déclaré auprès de la SDJES

L'accueil des enfants de – 6 ans est soumis à la validation du service PMI du conseil départemental

Les partenariats

La CAF du Puy de Dôme est le principal partenaire financier : conventions de prestations de service et bonus CTG.

Les associations, les commerçants et les parents sont régulièrement associés aux différents projets.

2 / LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE

L'accueil de loisirs fonctionne uniquement les mercredis durant la période scolaire. Il accueille des enfants de 2ans et 8 mois à 11 ans.

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h00 à 18h30.

Les inscriptions s'effectuent sur le portail famille après avoir demandé un code d'accès auprès de L'UFCV. L'accueil de loisirs est principalement ouvert aux enfants de la communauté de communes ENTRE DORE et ALLIER qui regroupe 14 communes. Les enfants hors CCEDA peuvent avoir accès au centre sous condition de disponibilités. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial des familles.

FORMULES ET HORAIRE D'ACCUEIL

Il est possible d'inscrire les enfants soit en journée complète ou en demi-journée (matin ou après-midi).

FORMULES	HORAIRES D'ARRIVEE	HORAIRES DE DEPARTS
Journée complète	7h à 9h	17h à 18h30
Matin (sans repas)		12h à 12h30
Matin (avec repas)		13h-14h
Après-midi (avec repas)	12h	17h à 18h30
Après-midi (sans repas)	13h30 à 14h	

A : L'accueil du matin

2 animateurs sont présents pour accueillir les enfants à partir de 7h.

Par sécurité, la porte d'entrée est toujours fermée (fermeture automatique) et les parents doivent sonner.

- Les enfants quittent leurs vestes et affaires et les accrochent à leurs porte -manteaux nominatifs (pour les 3-4 ANS).
- Les goûters sont répertoriés et rangés dans une corbeille (pour les 3-4 ANS).
- Pour les plus grands, ils laissent leur goûter dans leur sac et vont les prendre au moment du goûter.
- Les goûters ne sont pas obligatoires et on n'en donne pas aux enfants qui n'en emmènent pas.
- Les enfants mettent leurs chaussons /pantoufles : ceci permet d'avoir toujours un centre propre (surtout dans la salle des 0-6 ans qui dispose de tapis de jeux).
- Une petite bouteille d'eau ou gourde nominative est demandée aux parents : l'enfant peut ainsi boire selon son envie en toute autonomie.
- Les enfants peuvent emmener leur doudou, leur tétine.

Ce moment privilégié du premier contact doit permettre à l'enfant de vivre le mieux possible la séparation avec le parent et d'aborder sa journée au centre à son propre rythme.

Un animateur accueille les enfants et les enregistre sur une liste de présence, ce qui permet de contrôler les arrivées.

L'animateur doit se montrer disponible et à l'écoute. Il convient à la personne qui est en charge de l'enfant le matin de signaler si toute autre personne viendra le récupérer le soir. A l'accueil, l'animateur note sur le tableau mural toutes les infos transmises par la famille (horaire de départ différent des autres mercredis, la personne autorisée à venir chercher l'enfant...). En cas de notes plus particulières et personnelles, l'animateur le note sur un papier qu'il dispose sur le bureau de la directrice.



7H00 – 9H00

Accueil des enfants / temps de jeux libre C'est aussi un temps privilégié d'échange d'informations avec les parents.



9H00 - 10H

Chaque groupe d'enfants va dans sa salle d'activités. Passage aux toilettes et lavage des mains. Explication de l'activité proposée avec un modèle.



A 10h00, prise d'une petite collation tous ensemble, petits et grands et temps libre jusqu'à 10h30. Puis reprise de l'activité ou autre jeu jusqu'à midi. Cette collation n'est pas obligatoire, elle est fournie par les parents selon leur souhait.



A 12h : Arrivée des enfants inscrits en après-midi avec repas

Départ des enfants inscrits en matin sans repas

Les menus sont affichés chaque semaine. Le repas est cuisiné par le restaurant scolaire de Lezoux et livré sur place. Le repas est pris tous ensemble, petits et grands, dans la salle des grands.

Le repas est un moment calme et les animateurs sont vigilants à son bon déroulement. Chaque enfant reçoit une quantité suffisante de nourriture. Les animateurs encouragent les enfants à goûter à chaque plat. L'équipe est vigilante aux régimes alimentaires et allergies. Les enfants participent à la mise en place et au débarrassage des tables. C'est un temps de la vie quotidienne qui doit permettre de favoriser les échanges



13h : A la fin du repas, temps libre en extérieur si possible.

Départ des enfants inscrits en matinée avec repas.

Arrivée de ceux inscrits en après-midi sans repas.



La sieste de 13h30 à 15h 15

Pour les moins de 6 ans, la sieste se déroule dans un dortoir surveillé par un animateur. Le réveil se fait de manière échelonnée.

Le temps calme de 14h00 à 14h30

Pour les plus de 6 ans, l'enfant est libre de choisir son activité : lecture, jeu de société « calme », dessin, suivi du projet pédagogique par la réalisation de fresque, de silhouette, etc...



14H30 - 16H

Ce sont des activités différentes de celles du matin, plus basées sur de l'activité physique avec des jeux collectifs.



16h à 16h30

Le goûter est fourni par le restaurant scolaire de Lezoux

Tous les enfants prennent le goûter ensemble soit dans la salle des grands, soit en extérieur.



16h30 à 17h

Jeux extérieurs, vélos, jeux collectifs puis tous ensemble réunis dans une même salle pour parler de la journée, dresser le bilan (ce qu'ils ont aimé ou non et pourquoi).



17h à 18h30

Le départ des enfants se réalise de manière échelonnée. Activité proposée ou choix de jeux pour les enfants.

Temps d'échange avec les parents pour leur transmettre les informations sur la journée de leur enfant

B : le soir

Un animateur et la directrice encadrent les départs échelonnés des enfants.

La directrice accueille les parents et aide les enfants à récupérer leurs affaires. Elle prend le temps d'échanger et de partager sur la journée de l'enfant

L'animateur organise et anime des ateliers en autonomie : construction, imitation, lecture, jeux de société....

C : L'hygiène

Nous devons veiller en permanence à assurer l'hygiène et la propreté des enfants. Les tout petits sont systématiquement accompagnés pour se laver les mains, faire les petites commissions. Les animateurs veillent à ce que les plus grands se lavent bien les mains avant et après le repas ainsi qu'au goûter.

D : Santé, Soins

Lors de l'inscription de leur enfant à l'accueil de loisirs, les parents doivent remplir une fiche sanitaire où sont stipulés les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale. Les listes de santé, PAI, sont établis chaque année lors des renouvellements de dossiers et mis à jour régulièrement. La liste des enfants allergiques est affichée sur le placard du coin repas ainsi que dans le bureau de la directrice et la salle des animateur, Les enfants présentant des allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé) qui sont regroupés dans un dossier. Les troussees sont fournies par les parents et ils ont le choix de les laisser toujours au centre (à charge de la directrice d'en vérifier le contenu et les dates de péremption) ou de les emmener le jour même ; nous disposons également d'une armoire à pharmacie dans un petit recoin qui peut servir d'infirmerie. L'enfant peut être mis à l'écart du groupe pour se reposer. Les soins sont notés sur le cahier sanitaire par celle qui réalise le soin.

Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement les troussees de secours, la liste des enfants ainsi que leurs fiches sanitaires. Certaines maladies contagieuses nécessitent une éviction du malade de l'accueil de loisirs.

E : Les activités

Le bâtiment dédié à l'accueil et ses extérieurs (divisée en 2 avec une partie goudronnée et 1 partie en herbe ; la maison des associations, parc de jeux et city parc à proximité) offrent un cadre idéal à la pratique de nombreuses activités. Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs éducatifs fixés et d'autre part, tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

Un planning d'activités variées est réalisé lors des réunions préparatoires de l'équipe pédagogique. Les activités peuvent être modifiées ou adaptées au cours de l'accueil en fonction du quota d'enfants, de la météo, etc. Toutes les activités sont anticipées pour être les plus efficaces le jour j.

Les activités des mercredis périscolaires sont en adéquation avec les temps familiaux et scolaires comme par exemple la semaine du goût, carnaval, la fête patronale, le Noël de nos aînés...)

Les animations sont de qualité et en lien avec les besoins, les goûts et les souhaits des enfants. Elles sont exécutées au gré de leur imagination en s'inspirant du prototype présenté par les animateurs.

Le planning est sur le site de la Communauté de Communes et affiché dans le panneau d'affichage du centre. L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs fait le choix de ne pas trop décrire en amont les activités proposées afin de ne pas prioriser une activité plus qu'une autre, pour valoriser le travail fait par les équipes et pour laisser place à la surprise et à l'émergence de projet.

Les animateurs organisent des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. De même que l'équipe met en place différents supports d'expression pour recueillir les souhaits et attentes des enfants. Bien sûr, les animateurs tiennent compte de la contrainte de la vie en collectivité. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement qui ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agit pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de les aider à faire, de trouver les mots pour les encourager à participer, mais sans jamais forcer. Des pôles permanents et en autonomie proposent du petit bricolage, des jeux de société, des jeux d'extérieurs (ballons, raquettes, cordes à sauter, vélos).

F : Accueil d'un enfant en situation de handicap

Quel que soit le type de handicap, la qualité des relations entre l'équipe d'animation et les parents de l'enfant est primordiale. Un climat de confiance doit s'instaurer. L'association DAHLIR peut être contacté car elle vise à faciliter l'intégration sociale des enfants fragilisés via un parcours d'accompagnement sur-mesure au sein du centre de loisirs.

Un plan individualisé qui précise les conditions d'accueil de l'enfant, le respect des besoins spécifiques de la vie quotidienne de l'enfant, afin de lui proposer des activités adaptées à ses

capacités sera mis en place. Un dialogue sera instauré en amont avec la famille pour savoir si nous sommes en capacité d'accueillir dans de bonnes conditions l'enfant. Si malheureusement, nous ne pouvons pas satisfaire aux demandes spécifiques, nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution (demander une aide spécifique, contacter un autre centre ...)

Toutes anomalies observées lors des activités ou autres temps de la journée doivent être signalées auprès de la directrice qui remontera les informations auprès des parents.

Chaque animateur devra se montrer vigilante et conciliante face à des enfants fragilisés ou ayant des comportements différents en cas de difficultés d'inclusion sociale.

Chaque animateur devra instaurer un rythme d'observation, d'analyse et d'actions pour mieux accompagner les enfants en situation d'handicap

Certains enfants sont riches de stratégies pour rendre leurs difficultés imperceptibles...

G : Accueil d'un enfant avec un P.A.I

La circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période sert de cadre de référence aux établissements d'accueil de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants) et aux centres de vacances et loisirs.

Les dispositions de cette circulaire visent à harmoniser les conditions d'accueil en collectivité des enfants atteints de maladie chronique, d'allergie et d'intolérance alimentaire ...

Elles doivent permettre aux enfants et adolescents d'être accueillis en collectivité tout en bénéficiant de leur traitement, de leur régime alimentaire, donc d'assurer leur sécurité.

Un PAI (projet d'accueil individualisé) sera instauré pour chaque enfant atteints de troubles de la santé. Les parents devront obligatoirement remplir le formulaire prévu à cet effet. Il est établi par le médecin de famille.

Le PAI précise les conditions des prises de repas, des prises de médicaments et définit les adaptations apportées à la vie de l'enfant durant l'ensemble de son temps de présence au sein du centre.

Une fiche récapitulative avec tous les PAI ou les allergies est affichée dans le bureau des animateurs et celles-ci sont informées du nom des enfants qui sont concernés ainsi que le protocole à suivre.

Tous les PAI (protocole + médicaments) sont dans le bureau de la directrice.

Sans ce PAI, aucun médicament ne peut être administré au sein du centre.

H : Les règles de vie

La directrice et son équipe d'animation sont garants du respect de la réglementation en vigueur dans l'accueil de mineurs et des règles établies au sein de l'accueil. Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent en milieu de session et une visite des locaux est programmée.

Des règles pour les enfants :

Les règles de vie sont mises en place sous forme de charte de vie. Elles ont pour but d'établir un cadre pour les enfants. Elles déterminent ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire durant leur présence dans le centre.



Elles sont : Etablies en collaboration avec les enfants, tout en respectant, leurs envies, attentes, besoins et demandes.

Négociables dans la mesure du raisonnable et du possible au sein de l'accueil.

Adaptées aux enfants.

Rappelées régulièrement pour que tout le monde soit au clair avec celles-ci.

Réadaptées ou modifiées en cas de besoin. Il faudra alors le préciser aux enfants.

Les sanctions discriminantes, humiliantes et les sanctions collectives sont interdites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la compréhension des conséquences de l'acte commis, les excuses seront mises en avant. L'animateur pourra alors se référer à la charte de vie en donnant des explications compréhensibles par l'enfant.



Des règles pour les adultes :

Les parents doivent obligatoirement respecter le règlement intérieur affiché dans le centre et à disposition sur le site de la Communauté de Communes.

Des règles pour les animateurs :

Être animateur c'est ...

Un métier

Créer un relationnel courtois et professionnel avec les familles

Travailler en accord avec le projet pédagogique

Être dynamique et faire preuve d'initiative

Faire preuve de spontanéité et accepter l'imprévu

Mettre en place des activités innovantes centrées sur des apports pour l'enfant



La sécurité avant tout

Connaître la réglementation des ACM

Observer, anticiper, et prévenir les risques au maximum

Être vigilant et assurer une surveillance active au quotidien

Se tenir informer des enfants présentant un PAI ou une particularité

Compter encore et encore les enfants, connaître au quotidien l'effectif des enfants présents

Une attitude

Être ponctuel et assidu

Être spontané

Avoir une tenue vestimentaire adaptée et correcte

Adopter un langage correct et approprié à l'âge des enfants

Avoir l'esprit d'équipe

Être dynamique et avoir l'esprit d'initiative

Un relationnel de qualité avec :

Les enfants

Faire preuve d'écoute et bienveillance

Ne pas sanctionner sans discussion

Se comporter en adulte responsable avec la distance et le recul nécessaire

Respecter l'individualité de chaque enfant au sein de la collectivité



Les collègues

Favoriser l'écoute, le dialogue et la concertation au sein de l'équipe

Adopter une attitude bienveillante avec tout le monde, accepter les remarques constructives, analyser, former et être formé



Les familles

Créer un relationnel courtois et professionnel avec les familles

Pouvoir établir une relation individualisée avec chaque famille

Savoir être accueillant et à l'écoute

Tenir les familles informées du déroulement de la journée





Le non négociable

- La consommation de tabac, d'alcool et de toutes drogues est interdite.
- Tout bizutage est interdit.
- L'animateur doit contacter le plus rapidement possible sa responsable de centre en cas d'absence.
- Des images de la vie de l'ACM sur les réseaux sociaux (comme Facebook ou Snapchat...) ne seront possible que pour les enfants dont les parents ont signé le droit à l'image. Les animateurs ne sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants que pour le bon déroulement des activités (cadres photos, photos pour les porte-manteaux...).



Le négociable :

- Les téléphones portables doivent être utilisés à des fins professionnelles. L'animateur se doit d'être joignable afin de pouvoir gérer les urgences ou les imprévus rapidement.
- L'utilisation du téléphone à des fins personnelles pourra être possible de façon brève et occasionnelle, avec l'autorisation de la directrice.
- Les pauses cigarettes seront brèves et autorisées par la directrice sur des temps ne mettant pas en cause le taux d'encadrement et à l'extérieur du centre.



QUANT A LA
DIRECTRICE...

La directrice a un rôle fondamental. Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil. Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives et le projet pédagogique. Elle veille à sa bonne compréhension et à son application. La directrice a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe d'animation en général.

Elle doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute
- Être le responsable légal vis-à-vis du ministère de la jeunesse et des sports
- Suivre par une présence active les temps de vie quotidienne
- Organiser des bilans réguliers avec l'équipe
- Former son équipe
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Régler des problèmes matériels
- Rencontrer les parents
- Être en contact régulier avec les responsables

I : La communication

La communication entre les familles et l'équipe pédagogique est très importante pour le bon déroulement de l'accueil et surtout pour bien accueillir l'enfant.

Les informations destinées aux familles sont affichées à l'entrée sur un tableau prévu à cet effet de sorte que les renseignements concernant les activités, les horaires, le règlement, et toute information utile puissent être accessibles pour tous.

Les plannings des activités sont disponibles sur le site de la communauté de communes et sont affichés devant la porte du centre.

Des informations peuvent également être communiquées par mail à chaque famille.

Faciliter la communication avec les familles :

- Lors des temps d'accueil (accueil individuel, cahier de transmission, échanges avec les parents)
- Disponibilité et écoute de l'équipe d'animation
- Diversifier les supports de communications (panneaux d'affichage, affichages des plannings et des évènements)
- Organisation d'évènements conviviaux (soirée de fin d'été, soirée portes ouvertes)

J : Spécificités pour l'accueil des enfants de – 6 ans

Les activités sont partie prenante du processus éducatif de l'enfant en favorisant la découverte et l'éveil. Leurs mises en place doivent tenir compte des besoins, des rythmes et des envies de chaque enfant.

- **Sécuriser l'enfant par sa présence constante, sa vigilance, sans prendre la place des parents**

Un accompagnement individualisé sur l'accueil du matin permettra de rassurer l'enfant (rangement des affaires, mise des pantoufles, passage aux toilettes, choix de l'atelier)

L'équipe d'animation s'attachera à créer un climat de sécurité affective et de confiance

Être en mesure de répondre à ses questions

Aide, apprentissage, stimulation et encouragement

Ne pas faire à sa place mais l'aider

Respect et valorisation des réalisations

Protéger « la bulle personnelle de l'enfant » : lui laisser son doudou...

Les locaux et le mobilier seront adaptés aux enfants : salle sieste, tables et chaises (restauration, activités), toilettes, porte- manteaux, point d'eau...

- **L'animateur doit être un modèle, le référent, un repère stable**

Ne pas céder au « chantage », les caprices, donner à tous de l'affection en fonction de son individualité et de sa différence

Ne pas crier

Tenir un langage simple sans le prendre pour un bébé afin de lui permettre de se familiariser avec sa langue

Lui donner de vraies réponses, ne pas lui mentir ou inventer

Savoir faire preuve de discrétion dans certaines situations (pipi au lit)

- **Les animateurs devront adapter les activités à l'âge et au rythme des enfants**

Privilégier le laisser-faire, le laisser jouer, organiser des ateliers tournants, libres

Mettre en place des coins personnalisés, réservés à leur besoin (leurs photos, leur trésor, leur doudou)

Leur laisser la liberté de jouer seul, agir seul tout en restant attentif

Aménager des coins jeux, poupées, livres, voitures, marchande, marionnettes, dessins à colorier

Donner des limites physiques car l'enfant ne ressent pas la fatigue,

Lui faire prendre conscience du danger car l'enfant n'a pas encore acquis cette notion

Se montrer patient, répéter de nombre fois, surveillance et vigilance accrues

Préférer les jeux par la reconnaissance des couleurs, noms d'animaux, de héros

Initiation à la manipulation d'outils et matériaux divers, transformables (terre, sable, carton, bois...)

Equilibrer les types d'activités sur la journée. Repos après le repas, sieste pour ceux qui le désirent ou activités tranquilles

Favoriser les expériences sensorielles, l'éveil des sens, danser, sauter...

Changer souvent d'activité (pas plus de 30 à 45 mn)

- **Instaurer une relation active avec les parents**

Passation des consignes le matin, bilan de la journée le soir

Mettre les parents en confiance.

K : La sécurité physique

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants. La directrice veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Elle doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux adultes, cutter, pistolet à colles...).

La sécurité commence dès la porte d'entrée : toujours fermée grâce à un système qui le permet. Son ouverture ne peut être effectuée que de l'intérieur et aucun enfant n'a le droit d'appuyer sur le bouton d'ouverture sans autorisation et présence d'un adulte.

Toute personne étrangère au centre n'est pas admise.

La liste des numéros utiles et d'urgence est affichée et visible dans toutes les salles d'accueil.
L'armoire à pharmacie est tenue à jour régulièrement ainsi que les trousse de secours à emporter,

Un cahier sanitaire recense tous les soins prodigués aux enfants : animateur, heure, lieu, nature de la blessure, soins dispensés.

Les extincteurs, l'électricité et la chaufferie sont vérifiés annuellement par des organismes agréés à la demande de la commune de JOZE.

Des exercices d'évacuation incendie, d'alerte intrusion ou autre, sont effectués 1 fois / trimestre par la directrice avec tenue à jour du registre de sécurité.



Un protocole de sécurité est affiché dans le bureau de la directrice et dans la salle des animateurs.

Chaque animateur sait exactement son rôle à tenir et connaît le lieu de rassemblement (cf. annexe1).

La directrice communique plusieurs dates disponibles auprès du responsable du personnel technique de la commune de JOZE afin qu'il puisse activer l'alarme incendie. Pour être le plus réaliste possible, personne de l'équipe pédagogique ne connaît en avance la date de l'exercice.

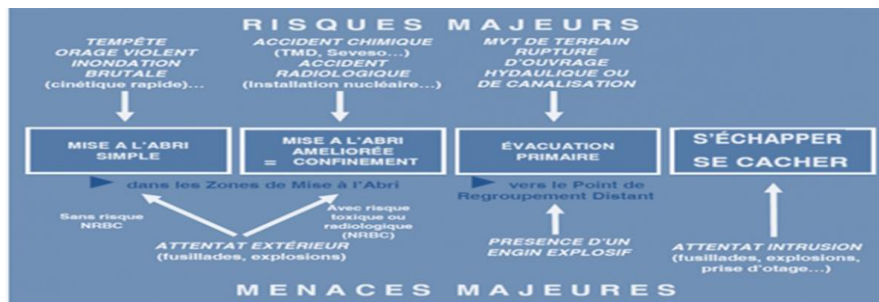
C'est un choix de toute l'équipe afin de mieux appréhender chacune nos réactions face à l'alerte donnée.

Le personnel technique reste sur place pour savoir si l'alarme est bien entendue par TOUS et PARTOUT et pour voir comment se déroule l'évacuation.

Nous organisons un exercice comme un cas réel : nous ne prenons pas le temps de mettre les chaussures, les vestes LA SECURITE AVANT TOUT DONC MOT D'ORDRE : EVACUER AU PLUS VITE. Nous demandons aux familles de fournir des pantoufles aux enfants et malheureusement, les enfants qui n'ont pas de pantoufles sont en chaussettes dans le centre et en cas d'évacuation, ils sortent du centre en chaussettes ET CE QUELQUE SOIT LA METEO.

Nous évacuons par le portail extérieur et nous allons nous mettre à l'abri à la maison des associations. En cas de mauvais temps, de retour au centre, on ne laisse pas les enfants avec les pieds mouillés, nous sommes bien équipés en paires de chaussettes





Concernant nos exercices de sécurité en cas d'attentat ou d'intrusion, nous sommes désolées mais



En résumé tous nos protocoles de sécurité sont étudiés et réfléchis en amont avec toute l'équipe pédagogique. A la fin de chaque exercice, une évaluation est faite pour savoir ce qui a fonctionné et / ou ce qu'il faut améliorer.

En tout cas, à chaque fin d'exercice, nous expliquons aux enfants le pourquoi de cet exercice et nous les rassurons automatiquement et nous les félicitons aussi de leur bon comportement.

L : La sécurité sanitaire

La préparation et la livraison des repas et des goûters sont confiées à un prestataire de service « restaurant scolaire de LEZOUX ». Celui-ci veille au respect des consignes en matière d'hygiène et la réglementation en vigueur. La directrice a un droit de regard sur le respect de ces règles et doit le signaler dans le cas contraire. Les respects de la chaîne de froid (glacières) et du chaud sont notées dès leur arrivée (relevage des températures sur une fiche sanitaire avec date et nom de l'animateur qui fait ce prélèvement). Des échantillons de chaque plat sont prélevés chaque mercredi avec indication de la date et garder au frais pendant 8 jours.



En cas d'atelier cuisine avec les enfants, les mêmes règles sont appliquées et doivent également : S'assurer que les enfants se soient tous lavés les mains correctement - Garder un échantillon de toute nourriture transformée.

La température du frigo est vérifiée chaque mercredi et noter sur le relevé de température. L'équipe veille également à régulièrement faire le tri des denrées entamées et notent systématiquement la date d'ouverture des aliments (produits frais entamés non réutilisés)

3/ INTENTIONS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



Le projet éducatif de la communauté de commune « Entre dore et allier »

- * L'enfant doit s'épanouir, prendre du plaisir en lui proposant des activités respectant la spécificité, les besoins et le rythme de chaque individu
- * Développer les notions de solidarité et de partage en favorisant la socialisation
- * Permettre à l'enfant une autonomie d'action et la possibilité de s'impliquer
- * Faire prendre conscience à l'enfant de l'importance de son environnement et du développement durable



Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation

Ces objectifs seront en adéquation avec les objectifs du projet éducatif CCEDA ci-dessus.

Objectif 1 : Respecter à tout moment l'intérêt et le rythme de l'enfant tout en développant son épanouissement



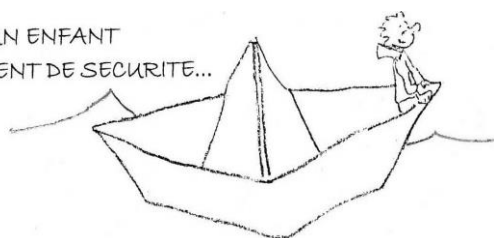
➤ Prendre en compte les rythmes et les besoins de l'enfant

- Connaissances des différentes caractéristiques des enfants selon leur âge
- Aménager et différencier les lieux d'accueil en fonction des différentes tranches d'âges
- Respect des différents temps de vie quotidienne (repas, sieste, temps calme, accueils, temps d'animation...)
- Temps d'échanges et discussions avec les enfants

➤ Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant

- Respect de la réglementation en ACM
- Mise en place de règles de vie
- Bienveillance et vigilance de la part des animateurs

DONNER A UN ENFANT
LE SENTIMENT DE SECURITE...



... C'EST ARMER UN NAVIRE POUR TOUTES LES TEMPETES

➤ Rendre l'enfant acteur de ses loisirs

- Proposer des programmes d'animations variés et modulables
- Laisser libre accès à divers matériaux et espaces de jeux
- Les impliquer dans les propositions d'animations

➤ Permettre un accueil personnalisé pour tous

- Recevoir et écouter les familles
- Tenir compte des spécificités de l'enfant
- Valoriser l'enfant dans ses compétences



Objectif 2 : Développer des valeurs de solidarité, d'esprit d'équipe et de citoyenneté

Cela renvoie à l'apprentissage de la conscience de leurs droits et devoirs, du savoir vivre ensemble et de leur relation aux autres.

Des règles de vies au quotidien seront définies avec les enfants telles que la politesse, le respect des autres, jouer ensemble, savoir partager, savoir gagner mais surtout savoir perdre.

Les animateurs développeront la notion de respect de soi, des autres et de son environnement. Il convient de permettre à chacun d'être reconnu et respecté ; de respecter l'autre dans l'acceptation des différences et des convictions de chacun. L'apprentissage de la vie en collectivité doit permettre d'amener l'enfant et le jeune au respect des règles de vie, de développer la solidarité, de favoriser les échanges et le partage, de respecter l'environnement

L'équipe d'animation proposera des activités favorisant le vivre ensemble.

- Jeux en équipes
- Jeux de coopération
- Jeux d'opposition
- Projets collectifs

Objectif 3 : permettre à l'enfant de développer son autonomie

- Le laisser faire et l'accompagner (vie quotidienne et temps d'activité)
- Mise à disposition de matériel et d'espaces d'activités au quotidien
- Donner la possibilité de se servir pendant les repas de participer au rangement

Il s'agit d'éduquer les enfants à l'autonomie, de les responsabiliser dans leurs pratiques, de leur donner l'opportunité de développer des capacités intellectuelles et physiques, de faire l'expérience du choix et de se construire comme sujet autonome capable d'esprit critique.

Tout commence dès l'arrivée au centre, par le fait de savoir quitter sa veste et la déposer au bon endroit.

Savoir se laver seul les mains.

Après le goûter, débarrasser sa table, jeter les papiers dans la poubelle...



Aller seul aux toilettes

Être capable de choisir son propre jeu de société, de dessin

L'aménagement de l'espace permet cette autonomie : l'enfant n'a pas besoin d'un adulte pour pouvoir accomplir tous ses gestes.

Objectif 4 : Permettre à l'enfant de mieux découvrir son environnement et de prendre conscience du développement durable

Proposer des sorties extérieures

Faire découvrir le patrimoine local

Faire intervenir des partenaires locaux : associations locales, professionnels

Sensibiliser les enfants aux problèmes énergétiques, recyclage, déchets, transports propres...

4 / La thématique de l'année 2024/2025

Nous suivons le projet de l'école sur



L'EMPATHIE

Le but n'est pas de refaire ce que les enfants ont fait à l'école mais de proposer une complémentarité éducative d'une autre manière. De par notre fonction d'Atsem et d'agent communal, nous travaillons tous les jours de classe avec les enseignantes. Notre projet pédagogique est donc construit et pensé à partir d'un excellent relationnel avec le corps enseignant, c'est une véritable collaboration entre le projet de l'école et du centre de loisirs.

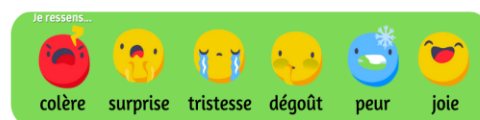
Le réseau médiathèque CCEDA sera un partenaire privilégié pour emprunter des livres sur ce thème.

Toutes nos activités manuelles seront exposées dans nos locaux, ainsi que des affiches, des décors, etc...

Nous allons aborder ce thème à travers 7 points :

La règle des émotions

1



Bien connaître ses émotions pour mieux comprendre celle des autres.

papapositive.fr

L'enfant devra décrire ses émotions à travers une couleur, un plat, un métier

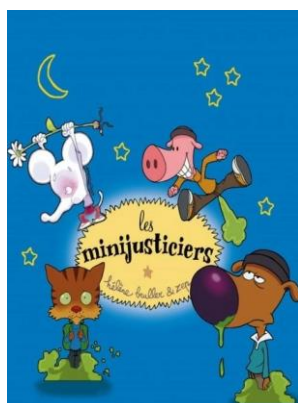
Pour les moins de 6 ans, au moment du rituel, par des devinettes, des petits jeux, ils devront dire leur émotion avec leur propre vocabulaire et gestuel.

2



Associer un sens à une émotion comme par exemple le toucher (doudou) = douceur, calme

3



De quelle humeur Monsieur Madame êtes-vous?



Un super héros pour un super pouvoir : pourquoi avoir choisi celui-là ? Un super héros toujours bienveillant.

Notre humeur en dit long sur notre état d'esprit du moment

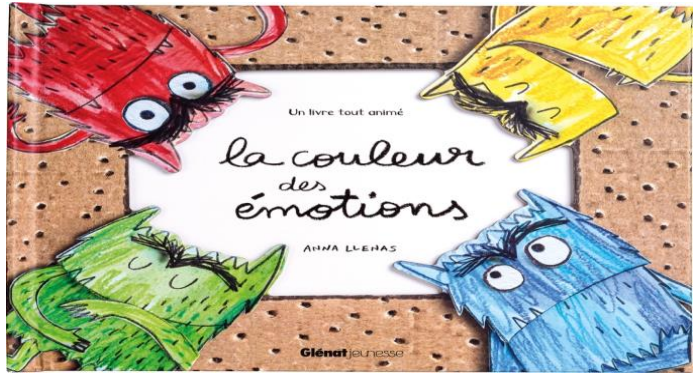
4



Organiser de belles rencontres intergénérationnelles : jeux de société, partage de savoir-faire, partage de savoir, comprendre la solitude....

5

Pourquoi associer cette couleur à ce que tu ressens ?

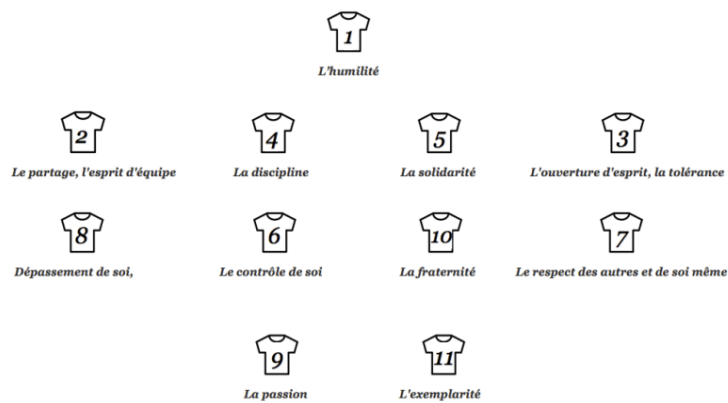


6



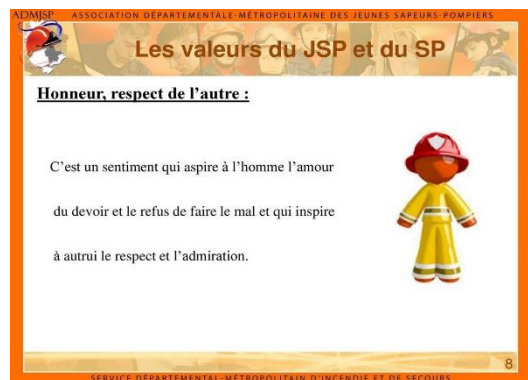
Les bienfaits de la nature sur notre humeur, notre ressenti, nos émotions à travers la lithothérapie, les oiseaux (LPO), les fleurs, la météo....

7



Les valeurs du sport

Et les valeurs des métiers (courage, solidarité, rigueur) ...



Nous allons continuer d'aborder, au même titre que l'école : NAH (Non Au Harcèlement).

Cette thématique est très importante et nous nous sentons investies par ce fléau.

A ce titre, nous allons proposer :

⇒ Des lectures (contacter la médiathèque)

⇒ Contacter si possible des intervenants spécialistes de ce sujet

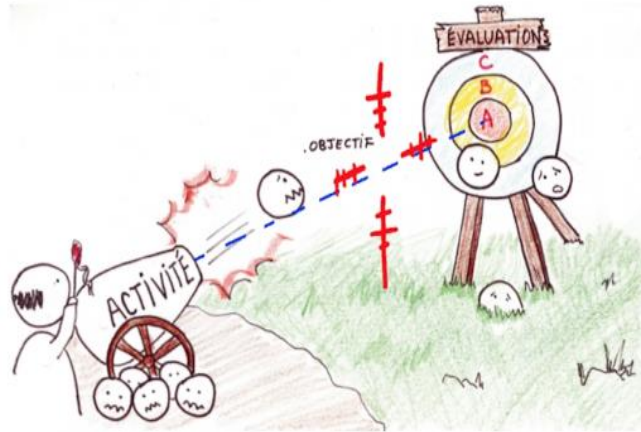
⇒ Faire une fresque

⇒ Faire un jeu de rôle, du théâtre

⇒ Rencontrer des enfants en situation de handicap afin d'aborder le NAH d'une autre manière.

Nous allons aussi suivre le protocole qui a été mis à disposition des enseignantes pour avoir la même ligne de conduite à tenir entre professionnelles de la petite enfance.

5/ Evaluation du projet pédagogique



Bilan de l'équipe

Des évaluations seront faites quotidiennement par chaque animateur pour son groupe. Celles-ci auront pour objectif d'effectuer des réajustements sur les projets d'activités selon des critères tels que :

- * l'implication des enfants
- * la réalisation des objectifs fixés
- * l'appréciation des enfants et des parents

Les réunions d'équipe permettront d'aborder :

- les modifications éventuelles des plannings d'activités
- les problèmes rencontrés et la recherche de solutions
- le compte rendu des projets

Ces démarches ont pour but d'améliorer la qualité du travail de l'équipe auprès des enfants.

L'évaluation du présent projet pédagogique sera discutée chaque vacance lors de la réunion de l'équipe pédagogique sous forme de ce questionnaire :

Période duthème Animateur :

Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Insatisfaisant	Non concerné
1	2	3	4	5

	1	2	3	4	5
LE PROJET					
Les 4 objectifs ont-ils été atteints ?					
*Respecter à tout moment l'intérêt et le rythme de l'enfant tout en développant son épanouissement					
*Développer des valeurs de solidarité, d'esprit d'équipe et de citoyenneté					
*permettre à l'enfant de développer son autonomie					
*Permettre à l'enfant de mieux découvrir son environnement et de prendre conscience du développement durable					
L'EQUIPE					
Y a-t-il eu des échanges et du travail commun ?					
Comment ont été les relations équipe d'animation et de direction ?					
LE FONCTIONNEMENT					
Les moyens matériels ont-ils été suffisants ?					
Comment a été la gestion des enfants ?					
Comment a été la communication avec les parents ?					
Implication des parents ?					
	1	2	3	4	5
L'ACCUEIL					
Espaces , locaux , lieux ?					
Votre rôle ?					
Les horaires					
Gestion du listing de présence					
Lien avec les parents					
LES ACTIVITES					
Préparation des activités					

Leur déroulement					
Les sorties					
LES REPAS					
Qualité de la nourriture					
Horaire					

AUTRES SUJETS QUE VOUS VOULEZ ABORDER

Bilans des enfants

La mise en place d'émoticônes permettra aux enfants de donner leur avis sous forme ludique.



Chaque fin de matinée et de journée, les animateurs procèdent à un bilan de la journée avec les enfants. Ils notent sur une fiche hebdomadaire leur remarques, les points positifs et négatifs ainsi que leurs propositions. Ils veillent à ce que chaque enfant puisse s'exprimer.

Ces notes serviront de base de travail lors des prochaines séances d'animation.

Bilans des parents

L'avis des parents sera recueilli en continu sur chaque temps d'échange journalier

Un questionnaire de satisfaction peut leur être présenté 1 à 2 fois par an.